

CORALIM 2026

Préserver la ressource en eau pour nourrir demain

Laurent René - Agence de l'eau Adour Garonne

Elisabeth Vidal - Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

12^{ÈME} PROGRAMME D'INTERVENTION :

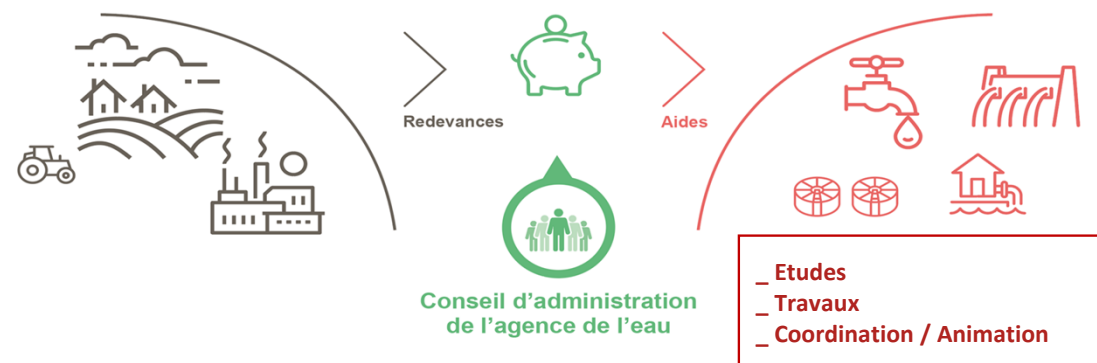


Les Agences de l'eau : Une gestion par bassin versant



Une approche solidaire

Système solidaire de redistribution de redevances perçues sur les usages de l'eau sous forme d'aides à des projets en faveur des ressources en eau : « l'eau paie l'eau »



12^{ÈME} PROGRAMME D'INTERVENTION :

DES INTERVENTIONS CROISÉES AU SERVICE DES MILIEUX

Restauration des ZH de tête de BV : L24
Ressource en eau/élevage L21

Adaptation de la gestion
forestière : L24

Pratiques agroécologiques,
Agroforesterie: L18
Investissements
agroécologiques, trame
verte: L18 et L24

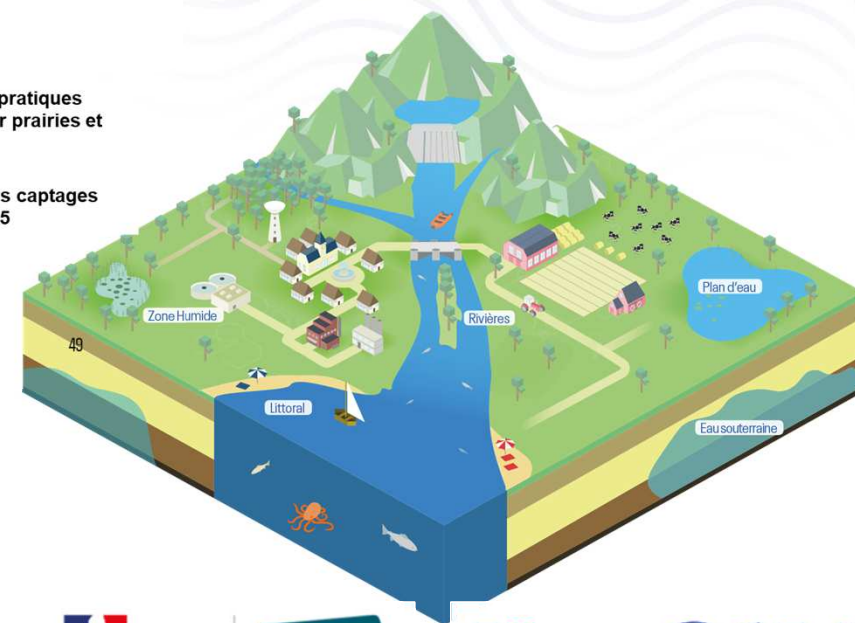
Gestion des eaux pluviales L16
Restauration des cours d'eau et
zones humides en milieu
urbain L24

Restauration des cours
d'eau, d'annexes alluviales
remobilisation des champs
d'expansion de crues: L24

Maintien des pratiques
favorables sur prairies et
ZH: PSE L18

Protection des captages
AEP : L18, L25

L16 : Gestion territoriale
L18 : Pollutions agricoles
L21 : Gestion quantitative
L24 : Milieux aquatiques



L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

Logique de bassin versant qui permet de dépasser les limites administratives traditionnelles.

Le bassin Adour-Garonne recouvre les **régions Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et une partie de l'Auvergne-Rhône-Alpes**.

Les grands chiffres du bassin :

- 117 650 km²
- 116 817 km de cours d'eau
- 8 millions d'habitants



2 Milliards €

pour 6 ans (2025-2030)

332 M€/an

=> + 72 M€/an par rapport au P11

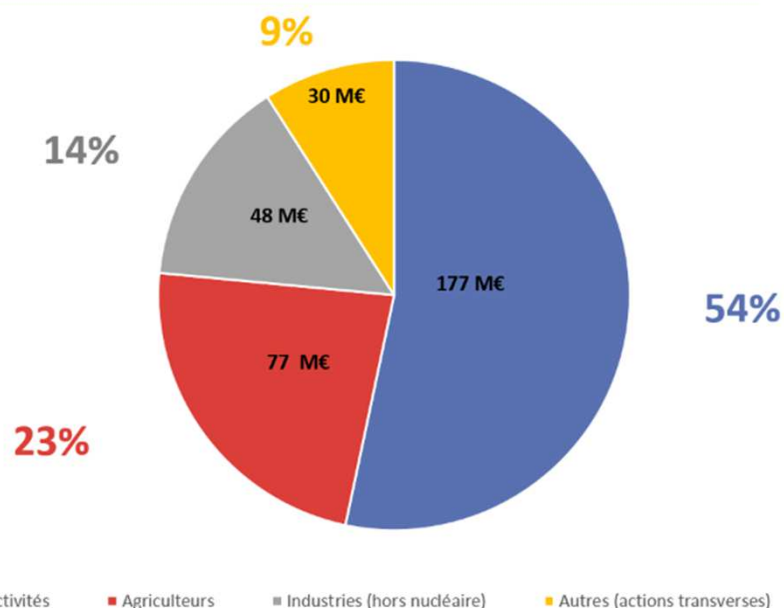
¾ des aides dédiées à l'adaptation
au changement climatique

OBJECTIFS STRATEGIQUES PRIORITAIRES

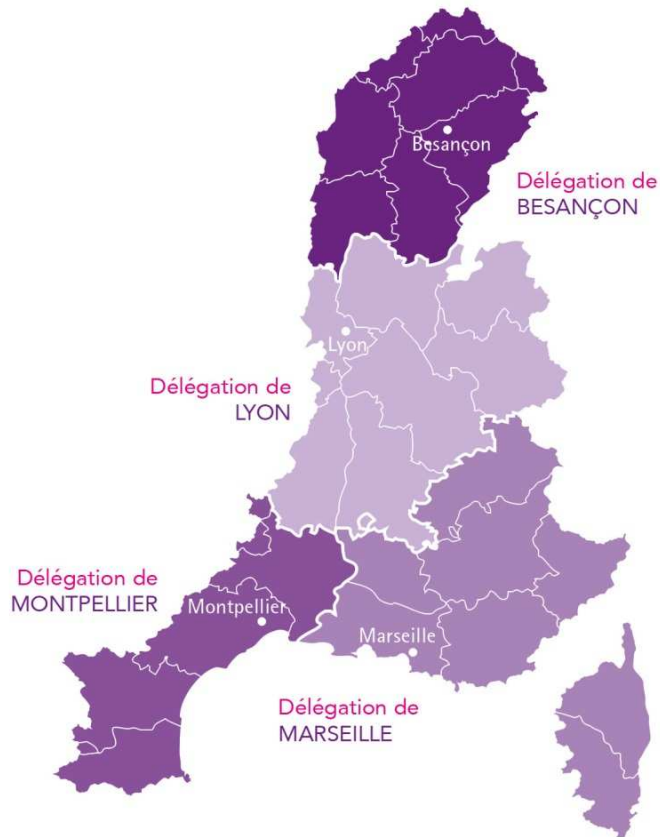
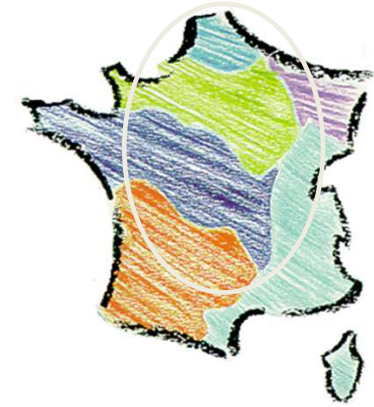
- Accompagner les politiques de l'eau dans les territoires
- Assurer les équilibres quantitatifs en mobilisant la sobriété et un mix de solutions
- Préserver et restaurer les milieux aquatiques et leur biodiversité
- Protéger la qualité de l'eau

Déclinaison

- Contribuer à l'atteinte du bon état des eaux (70% à 2027)
- Accélérer l'adaptation aux changements climatiques
- Approche territoriale globale => solidarité de bassin
- Mesures du Plan Eau
- Déployer les solutions fondées sur la Nature pour assurer des activités performantes dans une approche préventive et systémique
- Massifier la transition agroécologique



L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

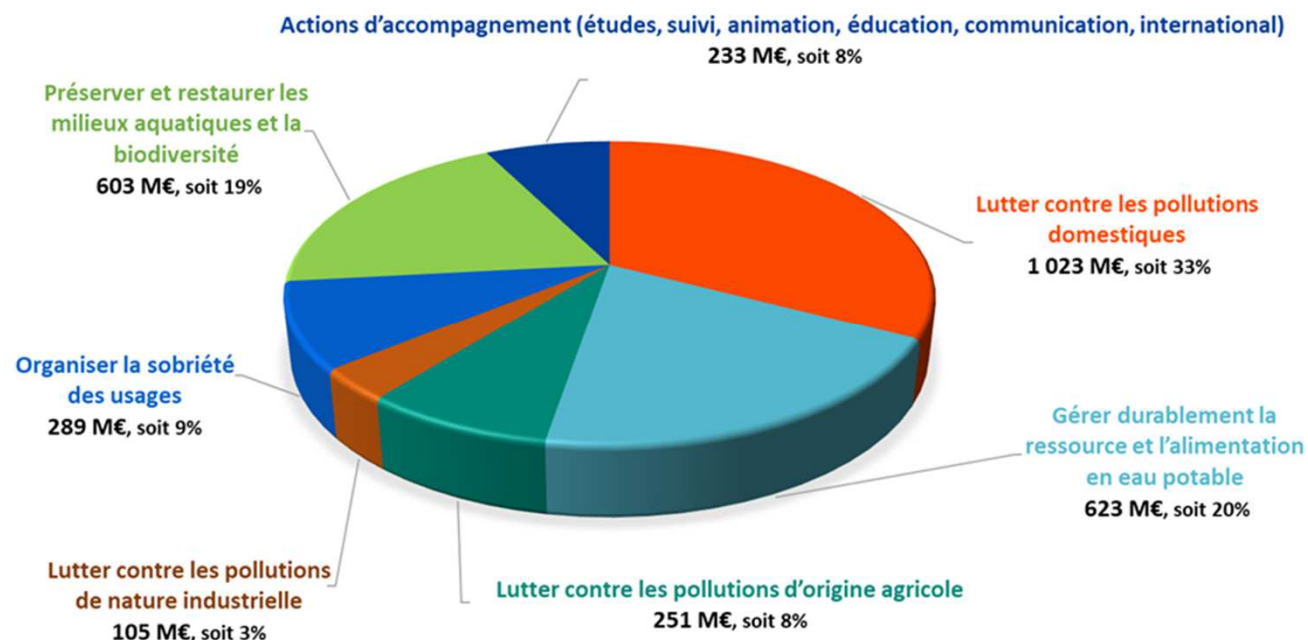


Deux bassins hydrographiques : **Rhône-Méditerranée et Corse**

- 16 millions d'habitants
- 25 % du territoire français
- 20 % de l'activité agricole et industrielle nationale
- 13 000 km de cours d'eau



Le 12^e programme RMC



- 3.1 Md€ (11ème P+ 25%)
- 55% pour le petit cycle
- 603 M€ pour les milieux et la biodiversité

Pour répondre aux enjeux
L'adaptation des territoires au changement climatique

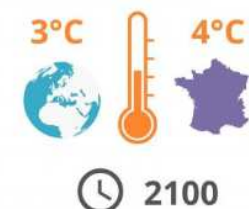
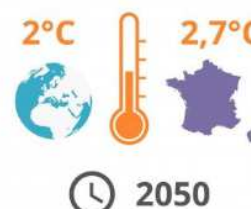
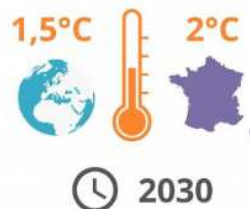
L'atteinte du bon état des eaux

La solidarité entre les territoires

La reconquête de la biodiversité

UN RENFORCEMENT DES IMPACTS DU CC PRÉVU DANS LES PROCHAINES DÉCENNIES

Trajectoire de référence (TRACC)
fixée à l'automne 2023



Copyright © Cerema

Conséquences pour la région Occitanie



Les projections prévoient plus de 60 jours de nuits tropicales sur le pourtour méditerranéen entre 2040 et 2050.

Une température moyenne annuelle de +3,5°C pour 2100

C'est approximativement la différence entre Montpellier et Séville ou Toulouse et Lisbonne

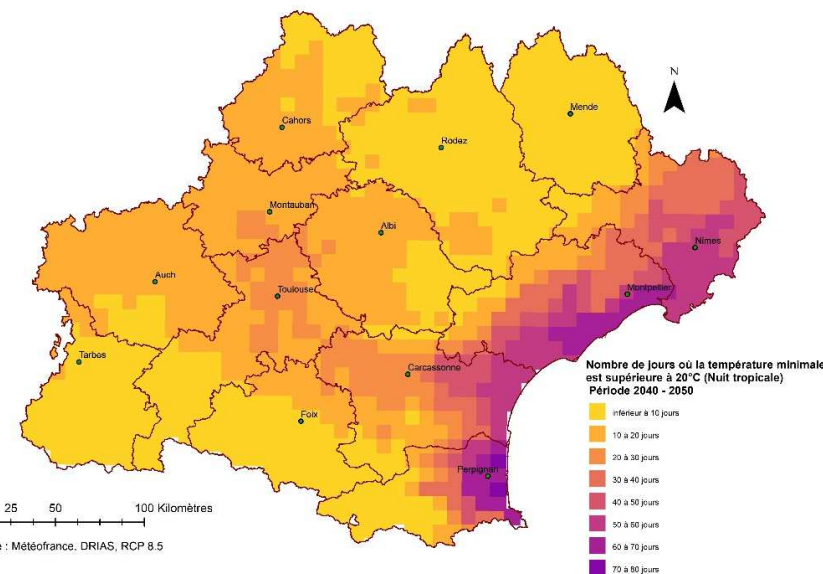


Deux tendances opposées :

- des augmentations de pluies en hiver ➡ +7%
- de fortes diminutions en été ➡ -24%



Selon notre trajectoire nationale, l'été 2022, 2^{ème} été le plus sec depuis 2000, serait un été normal en fin de siècle.



Systèmes de production impactés – besoin de les adapter aux changements climatiques

EAU ET PAT : DES ENJEUX ET DES ACTEURS COMMUNS

EAU	Enjeux alimentaires	Enjeux environnementaux
Un aliment	Qualité de l'eau potable	Qualité des eaux brutes
Ressource indispensable pour la production alimentaire	Accès et disponibilité de l'eau	Maintien des débits dans les rivières et des niveaux dans les eaux souterraines
Support de biodiversité et élément du paysage	Maintien de la continuité écologique et de la biodiversité dans les zones agricoles	Bon fonctionnement des milieux aquatiques, préservation de la biodiversité
Des acteurs communs : collectivités, agriculteurs, entreprises de l'agroalimentaire		



Il faut faire des liens pour construire des projets durables



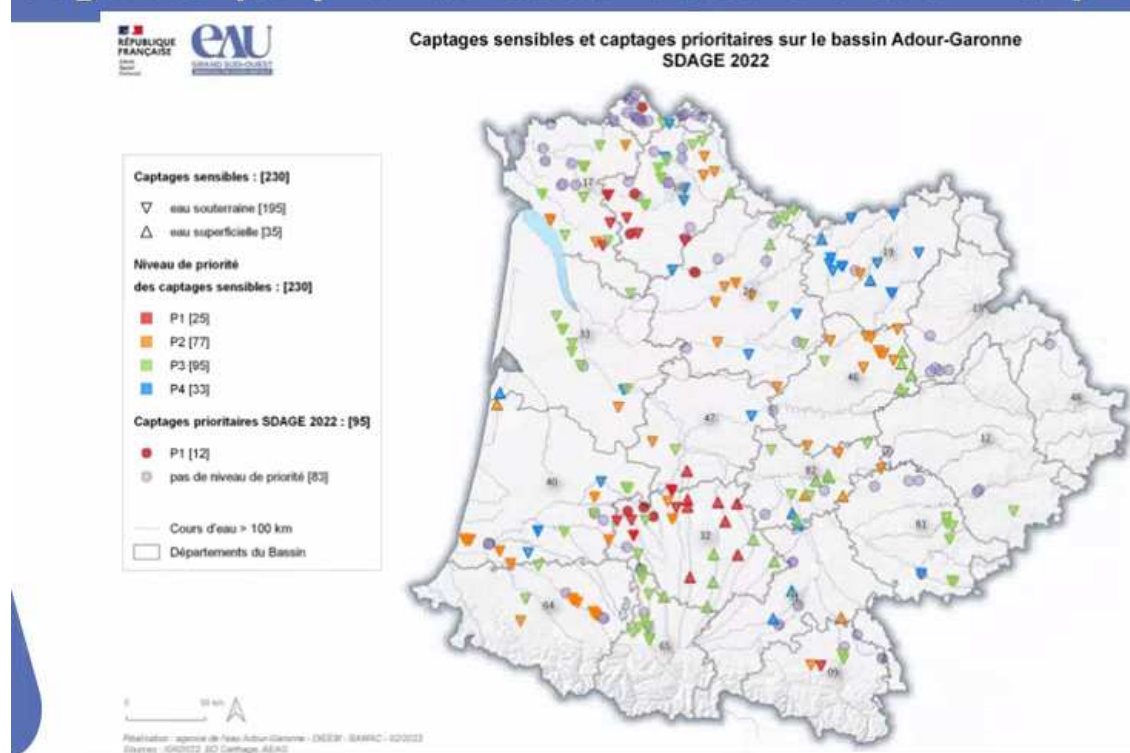
CAPTAGES PRIORITAIRES

BV RMC Occitanie: 76 captages prioritaires



12^{ÈME} PROGRAMME D'INTERVENTION

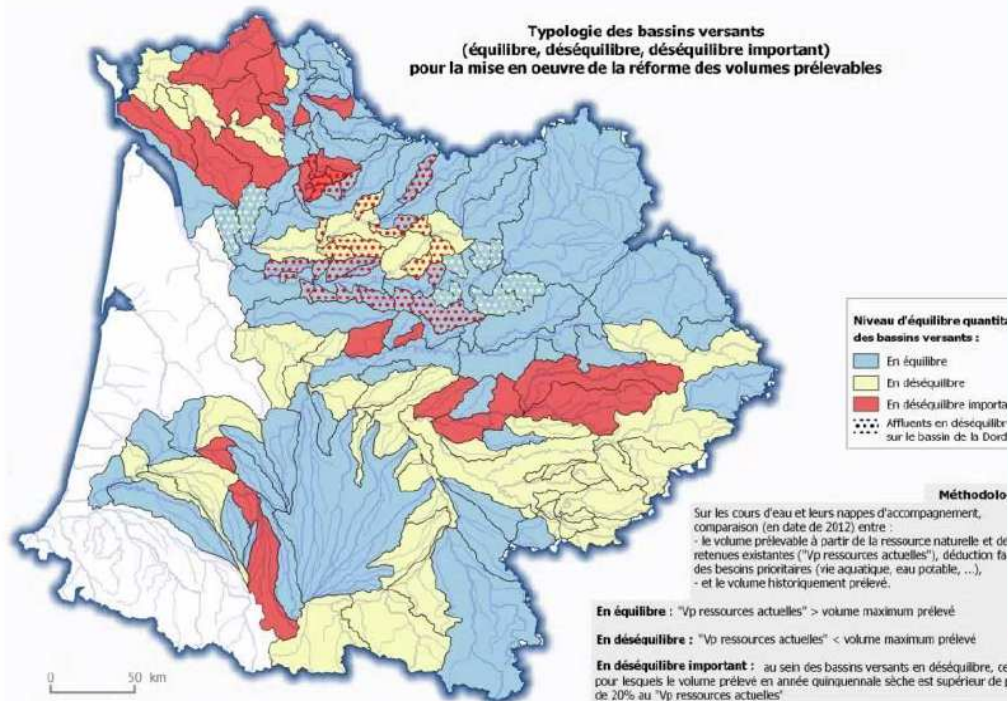
Répartition géographique des 325 captages dégradés (95 prioritaires et 230 sensibles SDAGE)



DESEQUILIBRES QUANTITATIFS

Carte C6 : Bassins en déséquilibre quantitatif

Typologie des bassins versants
(équilibre, déséquilibre, déséquilibre important)
pour la mise en oeuvre de la réforme des volumes prélevables

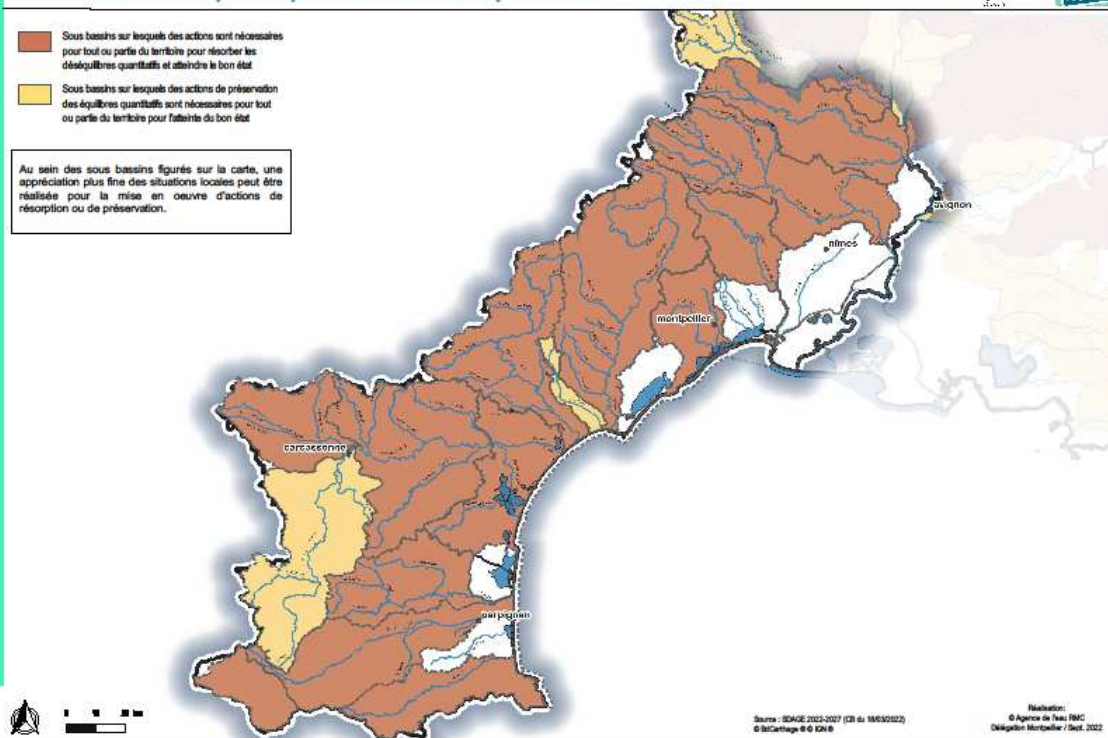


Sources : IGN 2014, DREAL - Réalisation : DREAL AEAG - Août 2015

SDAGE 2022-2027 - Cartes 7B
Actions relatives à l'équilibre quantitatif des eaux superficielles

- Sous bassins sur lesquels des actions sont nécessaires pour tout ou partie du territoire pour résorber les déséquilibres quantitatifs et atteindre le bon état
- Sous bassins sur lesquels des actions de préservation des équilibres quantitatifs sont nécessaires pour tout ou partie du territoire pour l'atteinte du bon état

Au sein des sous bassins figurés sur la carte, une appréciation plus fine des situations locales peut être réalisée pour la mise en oeuvre d'actions de résorption ou de préservation.



LE SOUTIEN DES AGENCES DE L'EAU AUX ACTEURS DES PAT

Préservation et restauration de la qualité de l'eau sur les captages et la ressource stratégique
=> programmes d'actions co-construits localement

- **Actions éligibles:** Animation du volet agricole des plans d'action de réduction des pollutions diffuses sur les AAC et les ressources stratégiques: sensibilisation , diagnostic, appui technique... des agriculteurs, communication
- **Bénéficiaires:** Collectivités avec compétence eau potable ou structures de gestion des RS
- **Dispositifs:** Agences au fil de l'eau
- **Financement:** max 70 %

LE SOUTIEN DES AGENCES DE L'EAU AUX ACTEURS DES PAT

Projets de coopération territoriale

- **Obj:** Accompagner des projets économiques de territoire par la transition de l'agriculture
 - 1 Autonomie et résilience
 - 2 Qualité de vie
 - 3 Respect des ressources naturelles
 - 4-Développement de l'économie du territoire
- **Actions éligibles:** Etudes, animation
- **Bénéficiaires:** Collectivités en partenariat avec acteurs agricoles (coopérative par ex)
- **Dispositif :** Appel à projets coopération territoriale (Région, Agences, FEADER)
- **Taux d'intervention :** 70 % max 140 000 € sur 2 ans

Développement de filières à bas niveau d'intrant (BNI)

- **Obj:** modifier les pratiques culturales sur des cultures installées ou nouvelles filières moins consommatrices d'eau et/ou de nitrates et pesticides
- **Actions éligibles :** animation, études, expérimentations pour l'émergence et le développement des filières . Investissements agroenvironnementaux et aval de la filière
- **Bénéficiaires:** organismes de développement agricole, groupes d'agriculteurs, collectivités, entreprises de l'aval de la filière
- **Dispositif:** agence au fil de l'eau
- **Taux d'intervention:** jusqu'à 70 %

LE SOUTIEN DES AGENCES DE L'EAU AUX ACTEURS DES PAT

Groupes d'agriculteurs en transition vers l'agroécologie

- Actions éligibles: animation pour l'émergence et le déploiement des collectifs autour d'un programme technique
- Bénéficiaires: structures agricoles porteuses des projets et accompagnatrices
- Actions éligibles : animation pour l'émergence et l'accompagnement des groupes d'agriculteurs (appui technique, communication , échanges....)
- Dispositifs: Appels à projets DRAAF

Groupe 30000 (Ecophyto)

Obj: amélioration des pratiques phytosanitaires

Financement:

Soit Emergence => max 10000€

Soit Animation => 70% du cout jusqu'à 132 jours et 15000 € de frais annexes

Durée: 3 ans renouvelable 1 fois

GIEE Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental

Obj: démarche de transition des systèmes de production avec obj économique, environnemental et social

Financement: max 25 000 €

Durée: animation 3 ans renouvelable 1 fois

LE SOUTIEN DES AGENCES DE L'EAU AUX ACTEURS DES PAT

- **MAEC : enjeux eau, sols, élevage et biodiversité,**
 - Aide AERMC 2023-2024 = 2 M€
 - Aide AEAG 2023-2024 = 5.3 M€
- **CAB (conversion à l'agriculture Biologique) :**
 - 20% AE _ 80% FEADER => AE seuls financeurs français
 - les Agences complètent cette conversion par des aides aux filières AB pour valorisation des productions
=> ex : BNI, AnimBio, aides filières spécifiques
 - Aide AERMC 2023-2024 = 9.7 M€
 - Aide AEAG 2023-2024 = 5,2 M€

LE SOUTIEN DES AGENCES DE L'EAU AUX ACTEURS DES PAT

PSE - Paiement services environnementaux (AERMC) pour la transition agroécologique

- **Actions éligibles:** animation et paiement aux agriculteurs des actions en faveur de la biodiversité , de la qualité de la ressource, de la sobriété, des zones humides
- **Bénéficiaires:** collectivités
- **Dispositifs:** Appels à manifestation d'intérêt CLOS
- **Financement :** 70% de l'animation , 80% des paiements aux agriculteurs
- **Laureat AMI 2025:**



PSE - Paiement services environnementaux (AEAG) => 1) ZH et prairies



Un dispositif pour préserver la ressource en eau, la biodiversité, les sols et contribuer à la lutte contre le changement climatique



Qui permet de valoriser et rémunérer des pratiques agroécologiques vertueuses

LE PSE ZONES HUMIDES ET PRAIRIES PERMANENTES ADOUR - GARONNE

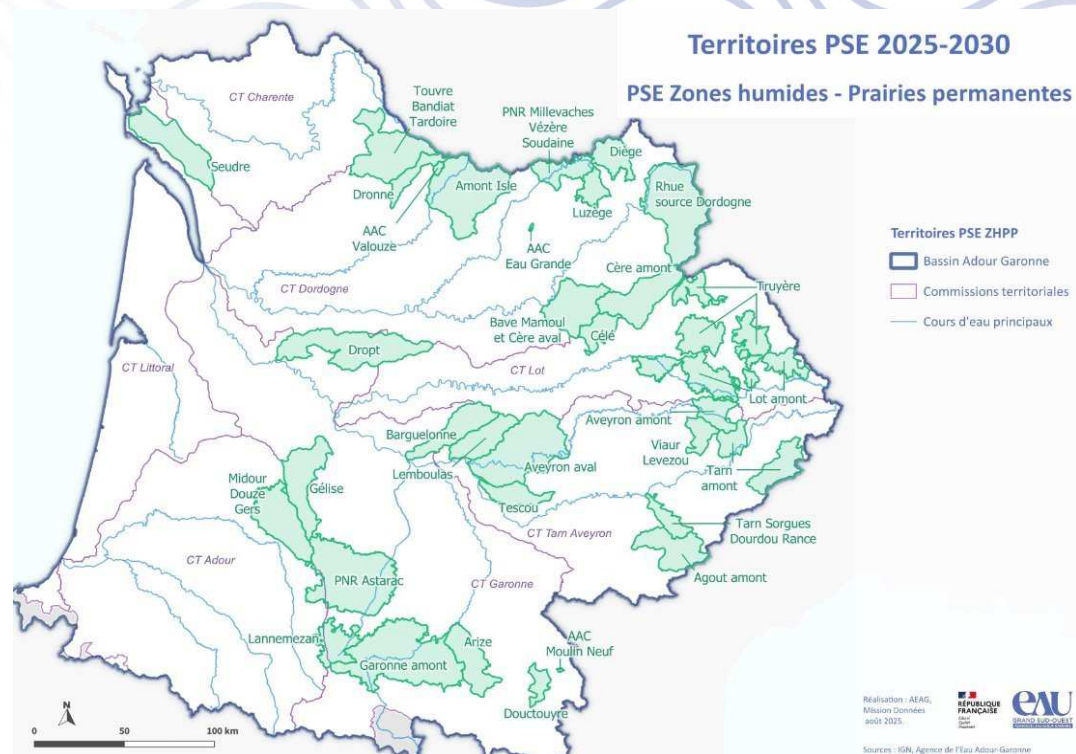


Pouvant représenter une aide jusqu'à 9000€/an/exploitation



Contribuant à une dynamique territoriale, dans le cadre d'une ambition nationale

- **Actions éligibles:** animation et paiement aux agriculteurs pour qualité globale de l'exploitation => biodiversité, qualité de la ressource, sobriété, zones humides
- **Bénéficiaires:** Agriculteurs
- **Dispositifs:** Aides ouvertes sur 33 territoires du BAG
- **Financement :** 70% de l'animation , 100 % des paiements aux agriculteurs

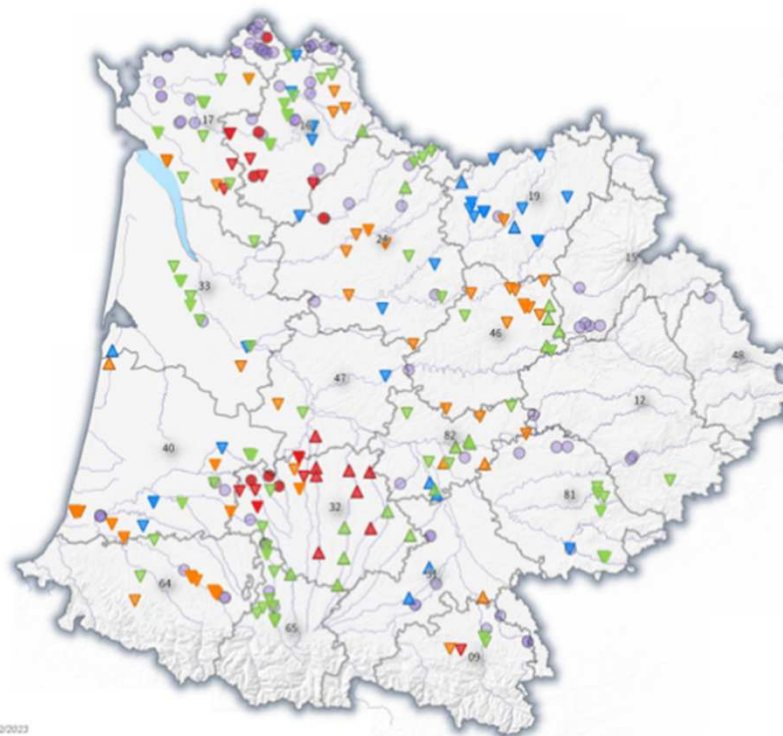


De 110 €/ha à 150 €/ha => 9000 €max/an (x 3 associés pour GAEC)

PSE - Paiement services environnementaux (AEAG) => 2) préservation de l'eau potable

- **Actions éligibles:** animation et paiement aux agriculteurs des actions en faveur de la baisse/suppression d'intrants, biodiversité, de la qualité de la ressource,
- **Bénéficiaires:** collectivités
- **Dispositifs:** Appels à projet => été 2026 à printemps 2027 (dates à préciser)
- **Financement :**
 - **Année 1 : 100%**
 - **Année 2 et suivantes :**
 - 70% de l'animation , 90 puis 80% des paiements aux agriculteurs

Captages sensibles et captages prioritaires sur le bassin Adour-Garonne
SDAGE 2022



Toutes les surfaces dans les AAC sont éligibles => protection de l'eau potable

D'autres financements des agences:

- - agroéquipements
- - expérimentation,
- - diffusion,
- - formations...

Vos contacts :

AERMC: Thomas Fouant thomas.fouant@aermc.fr

- Toutes nos aides sur <https://www.eaurmc.fr/>

AEAG: Laurent René laurent.rene@eau-adour-garonne.fr

- Toutes nos aides sur <https://eau-grandsudouest.fr/>



MERCI DE VOTRE ATTENTION